

## INTERESSEMENT AU TITRE DES RESULTATS FINANCIERS 2010

La Commission Paritaire de suivi de l'accord relatif à l'intéressement des salariés aux résultats financiers de l'entreprise, dont FORCE OUVRIERE est signataire, s'est réunie ce 10 février 2011 à 08h00.

Au cours de cette réunion, la Direction Générale de RENAULT a annoncé officiellement les résultats financiers entrant dans l'assiette du calcul pour déterminer l'intéressement **2010** :  
**Une MOP à 2,82%** (ramenée à **2,9%** pour le calcul, comme le prévoit notre accord) avec 5,7 M€ par tranche de 0,1% de MOP du groupe, soit une enveloppe Monde de près de **165 M€**

**Pour rappel: pour un effectif total Groupe de 122600 salarié(e)s, la masse salariale pour Renault SAS représente 45,5% pour 36200 salarié(e)s, les filiales France 11,6% pour 12700 salarié(e)s, les filiales étrangères 42,9% pour 73700 salarié(e)s.**

Le personnel de RENAULT S.A.S touchera donc le solde de l'intéressement 2010, s'ajoutant aux 2 avances touchées en

- ✓ avril 2010 = Avance conditionnée par un FCF positif 2010 = 500 euros uniformes
- ✓ octobre 2010 = 50 € euros uniformes + 10 € euros pour 100 € euros de rémunération,

**le 18 mars 2011 :**

**150 €** uniforme + **39€** + un supplément de **11,5€**

*Un supplément d'enveloppe de 20 M€ (Renault SAS et filiales françaises)  
obtenu grâce aux actions et aux interventions de FO*

**soit un total de 50,50 €**

(montant de référence)

par tranche de 100 € sur le brut SS à fin décembre divisé par 12.  
(Pour rappel: les versements ne sont pas impactés par les jours de chômage partiel)

**Formule de calcul des droits individuels :**

Montant du solde = 150 € + 50,50 € x  $\frac{\text{Brut SS annuel paie décembre}}{100 \times 12}$

**FO le Syndicat libre et indépendant !**